Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260223-D_2026_030-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT
Séance du Lundi 23 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 23 février à 20h00, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert, sous la Présidence de M. Boris LEMAIRE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	23
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	05
Nombre de conseillers municipaux absents	01
Nombre de votants	27

Date d'envoi des convocations : Mardi 17 février 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Jacky CHAUVIN, Jean-Pierre LE METAYER, Maxime PICARD, Sylvaine TEXIER, Brigitte DELAUNAY, Christelle LANOË, Patricia STEVANT, Anthony LECOINTRE, Corinne CHAUMIEN, David BLANCHARD, Nathalie GUILLO, Alain GUENEGO, Pierre-Alexandre PABOEUF, Marie-Christine DANILO, Anthony JUHEL, Patrick DUBOIS, Roger RICHARD, Frédéric POEYDEMENGE, Monique LE BRECH, Vincent THEBAULT, Kevin MENANT, Benjamin VAUTRIN

Procurations :
Mme Jeannine MAGREX à M. Maxime PICARD
Mme Valérie JEHANNO à Boris LEMAIRE
M. Alain LOUIS à M. Jacky CHAUVIN
Mme Rachel GUIHARD à Mme Corinne CHAUMIEN
Mme Laurianne ROY-FLEURY à M. Vincent THEBAUT

Absents :
Mme Isabellle ELAIN

Secrétaire de séance : M. Maxime PICARD

Délibérations publiées le : mercredi 25 février 2026

2026 – 030 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents dans la collectivité.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260223-D_2026_030-DE

Date délibération supprimant l'emploi	Date d'effet création/supression poste	Création de poste /Grade	Nombres de postes	Filière	Pôle/service	Temps de travail	Suppression de poste / Grade	Motif
23/02/2026	23/02/26		1	Technique	Cadre de vie-environnement/ bureau d'études	Temps complet	Technicien ppal 1ère classe	
01/04/26	01/04/26	Adjoint administratif ppal 2ème classe	1	Administrative	Vie de la cité et citoyenneté/Urbanisme	Temps complet	Adjoint administratif ppal 1ère classe	Mutation interne suite départ à la retraite
23/02/26	23/02/26				Vie de la cité et citoyenneté/Urbanisme	Temps complet	Rédacteur	Recrutement envisagé sur du B après départ retraite mais finalement mutation en interne sur du C
23/02/2026 pour suppression	Poste créé 01/03/2026	Adjoint administratif	1	Administrative	Ressources/commande publique	Temps complet	Rédacteur	Recrutement après mutation
23/02/2026 pour suppression	Poste créé 01/04/2026	Technicien ppal 2ème classe	1	Technique	Cadre de vie-environnement/ bureau d'études	Temps complet	Agent de maîtrise principal	Recrutement après mutation
23/02/2026	23/02/2026				Cadre de vie-environnement/ CTM	Temps complet	Agent de maîtrise	Mutation
	01/04/26	Techncien, technicien ppal 2ème classe, technicien ppal 1ère classe	1	Technique	Cadre de vie-environnement/ Informatique	Temps complet		recrutement

Après délibération, le conseil municipal approuve à 25 voix POUR et 2 ABSTENTION (F. Poeyde-menge et K. Menant) ces créations et suppressions de poste.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 24 février 2026.

Le secrétaire de séance
Maxime PICARD

Le Maire,
Boris LEMAIRE